



Succession droits nous revenant

Par Elis

Notre père, décédé, était marié en 2ème mariage, sans avoir eu d'enfants avec sa seconde épouse, qui est décédé récemment.... Avons nous des droits !?

Je précise que lors du décès de notre père, à l'époque, nous avons eu, 1/4 de la moitié de sa part...